

**Service instructeur**

DEVI - Service Eau, Epuration et Equipements  
ruraux

**Service consulté**

**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DE LA DOTATION DSUR GEREE  
PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE**

Résumé : Après examen par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie des dossiers présentés les 26 janvier et 16 mars 2018, il vous est proposé d'affecter sur la Dotation de Solidarité Urbain-Rural (DSUR), gérée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, onze opérations pour un montant cumulé de subventions de 404 318 €, au bénéfice des Communautés de Communes de la Vallée de Saint-Amarin et du Pays Rhin-Brisach, de Saint-Louis Agglomération, et des communes de Bellemagny, Bréchaumont, Bretten, Courtavon, Eteimbes, Labaroche, Linthal et Saint-Cosme.

Lors de ses réunions des 26 janvier et 16 mars 2018, la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie a proposé l'inscription des onze opérations suivantes au titre de la Dotation de Solidarité Urbain-Rural, gérée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

• **Dotation de Solidarité Urbain-Rural 2018 – Programme d'Assainissement 2018**

- Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin : réhabilitation de 34 installations d'ANC (lot n°6), représentant un montant de travaux de 343 571 € et une subvention de 68 714 € (taux de 20%),
- Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach : collecte Grand'rue, rues des Prés, des Primevères, de l'Etang, du 8 Février, du Bouleau, du Giessen, de l'Eglise et de Vogelgrün à Geiswasser, représentant un montant de travaux de 348 000 € HT et une subvention de 174 000 € (taux de 50%).
- BELLEMAGNY : réhabilitation de 5 installations d'ANC (lot n°4), représentant un montant de travaux de 49 995 € et une subvention de 9 999 € (taux de 20%).

- BRECHAUMONT : réhabilitation de 5 installations d'ANC (lot n°1), représentant un montant de travaux de 45 712 € et une subvention de 4 571 € (taux de 10%).
- BRETTEEN : réhabilitation de 10 installations d'ANC (lots n°1 et 2), représentant un montant de travaux de 98 365 € et une subvention de 9 837 € (taux de 10%).
- ETEIMBES : réhabilitation de 5 installations d'ANC (lot n°1), représentant un montant de travaux de 42 788 € et une subvention de 4 279 € (taux de 10%).
- LINTHAL : réhabilitation de 11 installations d'ANC (lot n°3), représentant un montant de travaux de 108 900 € et une subvention de 21 780 € (taux de 20%).
- SAINT-COSME : réhabilitation de 5 installations d'ANC (lot n°2), représentant un montant de travaux de 48 844 € et une subvention de 4 884 € (taux de 10%).

• **Dotation de Solidarité Urbain-Rural 2018 – Programme d’Alimentation en Eau Potable 2018**

- COURTAVON : mise en place de compteurs de production, représentant un montant de travaux de 24 840 € HT et une subvention de 8 694 € (taux de 35%).
- LABAROCHE : mise en place de pré-localisateurs de fuites et d'équipements de télégestion, représentant un montant de travaux de 90 450 € HT et une subvention de 31 658 € (taux de 35%).
- SAINT-LOUIS AGGLOMERATION : renforcement de la liaison intercommunale entre Brinckheim et Kappelen, représentant un montant de travaux de 188 290 € HT et une subvention de 65 902 € (taux de 35%).

Dans ces conditions, je vous propose donc d'affecter définitivement ces onze opérations sur les crédits de la DSUR 2018, gérés par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, pour un montant cumulé de subventions de 404 318 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT